

Projet Pédagogique

ALSH-Croc'Loisirs

2020/2021



Association Regart's 5 rue du Gers 44100 NANTES

0240856327 a.associationregarts@hotmail.com

Table des matières

Introduction	3
1. Présentation de la structure : ALSH Croc'Loisirs	4
2. Public et environnement	4
3. Objectifs	5
4. Nos démarches pédagogiques	8
Les activités proposées	8
Les domaines d'activités	9
Les sorties	10
Les intervenants extérieurs	10
5. Les relations avec les familles	11
6. Les temps forts de l'année	11
7. Les moyens dont nous disposons	12
Humains	12
Locaux	12
Matériels	13
8. L'équipe d'encadrement	13
L'accueil des stagiaires	15
9. Les moments clés de la journée	16
Accueil / horaires	16
Le Pedibus du Mercredi (12h/12h30)	16
Le repas	17
Le temps calme et la sieste	18
Les activités de l'après-midi	19
Le goûter	19
Le temps d'évaluation	19
Départ	20
10. Mercredis et vacances scolaires	20
Le temps des mercredis périscolaire	20
Détail du fonctionnement par groupe d'âge	20
Le temps des vacances scolaires	22
Détail du fonctionnement par groupe d'âge	22
11. Précautions sanitaires face au Covid-19	25
12. Le centre de loisirs, partie intégrante de l'association	25

Introduction

Il s'agit d'un centre de loisirs intégré à une association de quartier (Regart's) accueillant des enfants de 3 à 15 ans.

L'association Regart's est implantée sur le quartier de Bellevue à Nantes depuis 2005. Elle développe des actions correspondant à plusieurs objectifs, répondants ainsi aux demandes des familles mais aussi aux politiques publiques.

- L'accueil des familles, des enfants, des jeunes dans une optique de prévention précoce des difficultés sociales et psychoaffectives.
- L'éveil culturel et artistique et l'ouverture interculturelle.
- La médiation famille / institution (écoles...).
- La création de réseau de solidarité dans le quartier.
- Les loisirs et la culture pour tous.
- La médiation /prévention sur les violences
- Le soutien à la parentalité
- L'accompagnement à la scolarité
- Le bien-être accessible à tous.

Depuis 2005, des activités ont été mises en place pour permettre aux enfants du quartier, dont beaucoup vivent dans une situation socio-économique difficile, d'avoir accès à des loisirs sans discrimination et promouvant ainsi les bases même de la laïcité et du vivre ensemble.

En 2010, nous avons été déclarés Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

Les animations répondent aux objectifs fixés par le projet éducatif de l'association en complémentarité aux autres actions dirigés vers les enfants (accompagnement scolaire, carnet de vacances etc.) et avec les objectifs fixés par le PEDT et le Plan Mercredi.

Le soutien de nos financeurs est essentiel à la pérennité du centre notamment la ville de Nantes mais aussi la CAF de Loire Atlantique dans l'aide qu'elle apporte aux familles.



1. Présentation de la structure : ALSH Croc'Loisirs

L'association Regart's a été déclarée Centre de Loisirs en mai 2010 et notre centre se compose des pôles suivants :

- L'accueil de loisirs « les Doudous » (3 à 4 ans).
- L'accueil de loisirs « les Schtroumpfs » (4 à 5 ans).
- L'accueil de loisirs « les Minimoys » (6 à 8 ans).
- L'accueil de loisirs « les Gremlins » (8 à 10 ans).

L'association Regart's n'ayant pas de locaux appropriés pour l'accueil des enfants, la ville de Nantes nous met à disposition des espaces au sein de l'école primaire Lucie Aubrac pour l'accueil des 6 /10 ans ainsi qu'au sein de l'école maternelle Lucie Aubrac pour l'accueil des 3 à 5 ans.

ALSH Croc' Loisirs a une capacité d'accueil de 112 enfants. Les groupes sont répartis de la façon suivante :

- L'accueil de loisirs « les Doudous » (3 à 4 ans),
- L'accueil de loisirs « les Schtroumpfs » (4 à 5 ans),
- L'accueil de loisirs « les Minimoys » (6 à 8 ans),
- L'accueil de loisirs « les Gremlins » (8 à 10 ans),

Cette répartition est modulable suivant l'affluence des enfants inscrits.

2. Public et environnement

Acteurs/ partenaires de l'ALSH

- Ville de Nantes
- CAF de Loire Atlantique
- Partenaires associatifs

Public et environnement – Crocs 'Loisirs

Nous nous adressons à des enfants du quartier âgés de 3 à 10 ans.

Il s'agit d'un quartier classé zone d'éducation prioritaire (REP+) et zone prioritaire de sécurité, où le public, pluriculturel, est fragilisé par le contexte socio-économique et la crise actuelle.

Nous prenons en charge des enfants du quartier et d'autres quartiers, nous ne cibons pas des enfants avec des troubles particuliers.

Nous constatons une dégradation des situations économiques et sociales des familles, induisant des difficultés diverses :

- La difficulté croissante de certains parents à assurer leur parentalité, déléguant ce rôle à l'école ou à d'autres institutions,
- L'abandon à eux-mêmes des enfants, devant assumer en outre la garde des frères et sœurs plus jeunes,
- Les difficultés de participation financière même les plus minimes aux activités,
- La rupture de lien social avec l'école et l'environnement de proximité qui s'exprime souvent par le manque de respect de son environnement et surtout des équipements publics présents sur le quartier,
- Un accroissement de la monoparentalité,

3. Objectifs

1. Sensibiliser les enfants à l'écocitoyenneté

C'est les conscientiser dès leur plus jeune âge aux gestes simples liés à l'écologie, pour leur permettre demain de réfléchir sur l'importance de préserver notre planète, et d'être aussi un relais de cette philosophie auprès d'autres enfants.

Tout au long de l'année, seront proposées des ateliers liés au respect de l'environnement : activités avec matériel de récupération, ateliers en lien avec la nature. De plus, nous sensibiliserons les enfants au tri des déchets, en mettant en place des poubelles de couleurs différentes. Le choix des sorties et des intervenants extérieurs se fera aussi sur le thème de l'écocitoyenneté.

2. Proposer des activités variées et adaptées à l'âge de chaque enfant

Il est important, à chaque moment de la journée de laisser le choix aux enfants. Pour cela, les enfants auront le choix entre une activité manuelle et une activité sportive/artistique. Les animateurs proposent des ateliers en fonction de l'âge et de la psychologie de chaque enfant.

3. Associer des intervenants extérieurs

Permettre aux enfants de rencontrer et de vivre d'autres expériences avec d'autres partenaires.

Un partenariat s'est installé avec le conservatoire pour faire découvrir aux enfants la musique et les musiques du monde.

4. Favoriser l'autonomie

Aider l'enfant à se construire petit à petit à son rythme en valorisant son apprentissage, l'aidant ainsi à grandir. L'équipe d'animation sera présente auprès chaque enfant afin de l'encourager à faire seul. Pour les plus petits, nous mettons l'accent sur les choses simples de la vie quotidienne (apprendre à faire ses lacets, fermer son manteau seul, ...). Pour les plus grands, les encourager à faire leurs propres choix et de se sentir acteurs de leurs temps de loisirs (proposer un atelier nouveau lors du Mercredi des enfants, participer à l'organisation des temps d'accueils parents/enfants, s'investir dans le spectacle de fin d'année lors du « Noël en couleurs »).

5. Favoriser le vivre ensemble

Permettre à chaque enfant de s'enrichir au travers du contact avec « l'autre », en respectant chacun en tant qu'individu à part entière. C'est aussi permettre l'ouverture culturelle en insistant sur la coopération et l'entraide.

6. Sensibiliser à la Communication Bienveillante

Nous vivons dans une société où la montée de la violence se normalise. Nous mettons en place au sein de l'ALSH une façon différente d'être et d'agir au travers des outils proposés par la CBV (communication bienveillante) qui leur permettra d'intégrer une façon bienveillante d'agir et d'exprimer leurs sentiments, cela contribuera au bien-être du groupe. La CBV va permettre une autogestion des enfants et qu'ils deviennent médiateurs par les pairs en dehors du centre de loisirs.

7. Permettre à chaque enfant de connaître ses droits et devoirs

Impliquer les enfants sur les Droits de l'Enfant leur permettant ainsi une réflexion sur leurs droits, et devoirs.

Plusieurs axes seront abordés :

- Les droits de l'enfant
- Laïcité et vivre ensemble
- Paix et bienveillance

Aborder la citoyenneté participative dès le plus jeune âge. Un cadre de confiance et de bienveillance est mis en place avec chaque enfant. L'équipe d'animation porte une oreille très attentive aux enfants en difficulté, qui ont besoin de se confier.

8. Respecter le rythme de vie de l'enfant

Tout en proposant des activités adaptées à cette tranche d'âge assez large, 3 à 15 ans, mais aussi par le biais, de moments calmes, moments de jeux et le goûter.

Pour les 3/5 ans des activités courtes et adaptées seront mises en place, pour permettre à chaque enfant d'évoluer à son rythme et d'y prendre plaisir.

Avec le changement des rythmes scolaire les petits (3/5 ans) se retrouvent avec des journées très chargées : à nous d'aménager ces temps d'activités.

Des temps calmes, de sieste, et de relaxation seront instaurés pour les 3/5ans sur chaque après-midi d'accueil.

Respecter le rythme de vie de l'enfant, c'est aussi respecter son choix de ne pas vouloir participer à une activité encadrée, mais de simplement se retrouver au calme, avec un petit livre ou avec ses copains.

9. Associer les parents et renforcer le lien parent/enfant

Nous mettons beaucoup d'énergie pour impliquer les parents tout au long de l'année. Des sorties sont proposées aux parents, et aussi par le biais d'invitations à participer aux manifestations diverses tout au long de l'année.

Des activités parents /enfants ont lieu à chaque vacance pour permettre aux parents d'investir les lieux et de faire des activités avec leurs enfants (3 à 12 ans).

Le journal trimestriel permet aussi de renforcer ce lien.

10. Permettre à chacun d'évaluer les temps de loisirs, et de s'exprimer

Amener les enfants à s'exprimer sur leur activité, avec des outils d'évaluation adaptés.

Permettre aux animateurs d'évaluer leurs activités et de procéder à des changements pour mieux avancer.

Promouvoir la parole des enfants par la réalisation d'un journal trimestriel.

Créer des temps de dialogue sur des thématiques choisies par les enfants.

11. Leur permettre de découvrir d'autres loisirs pendant leurs temps de vacances

- A chaque vacance leur faire découvrir un panel d'activités ludiques et culturelles.
- Les faire participer à des animations qui tiennent compte de l'agenda culturel que propose la ville de Nantes.
- Proposer des sorties et des loisirs pendant les vacances estivales
- Proposer aux enfants de participer aux différents temps forts de l'association

4. Nos démarches pédagogiques

Le Label « Plan mercredi » crée un cadre de confiance pour les familles, les collectivités et leurs partenaires. Pour l'ALSH Croc'Loisirs ce label permet de mettre en avant des activités périscolaires de qualité. Pour les familles, il permet de garantir la qualité éducative des activités proposées et le savoir-faire des personnels.

Les activités proposées

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'enfant, elles débutent à 10h00 durant les vacances scolaires et à 14h00 sur les Mercredis.

C'est par l'agir que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement.

C'est aussi un puissant facteur de socialisation puisque l'enfant est confronté à respecter les règles de vie mais également au vivre ensemble, à s'accepter, accepter ses pairs avec les différences de chacun.

L'activité est une interaction entre l'enfant et le milieu :

Le développement d'activités éducatives de qualité

- Les activités sont conçues dans une logique de loisirs et de découverte et relèvent de thématiques diversifiées (culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes et sportives). Elles reposent sur une approche ludique, récréative et créatrice, et sont ponctuées de sorties.
- Les activités sont au service du projet et s'inscrivent dans la durée en harmonie avec les autres temps de la journée de l'enfant (accueil, repas, vie collective, temps libres, transitions, etc.). Elles sont élaborées en relation avec le socle commun de la culture, des compétences et des connaissances.

- La participation aux activités est fondée sur le principe de libre choix de l'enfant, selon ses aspirations, ses attentes et ses besoins, exprimés par sa famille.
- Les activités sont le plus souvent organisées en cycle, dans une logique de parcours, de manière à respecter une certaine progressivité pédagogique, et aboutissent régulièrement à une réalisation finale selon la nature de l'activité (spectacle, objet, jeu, livre, tournoi, œuvre artistique, etc.).



Les domaines d'activités

Favorable à une prise en compte globale des besoins de chaque enfant, nous proposons des activités dans différents domaines :

- Les activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques, ...
- Les activités de découverte (sorties, visites de musée, cinéma, théâtre, découverte du milieu urbain, découverte d'autres milieux...)
- Le jeu, sous ses différentes formes (jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, jeux de fiction, de construction, grands jeux...)
- La lecture, le conte...
- Cuisine
- Eveil musical
- Activités autour du vivre ensemble, de la laïcité et la citoyenneté

Exemples d'activités

- ✓ Environnement : bricolage à partir des objets de récupération ; jardinage
- ✓ Culture :
 1. Semaine autour du livre en avril avec tout au long de l'année les enfants vont à la médiathèque Lisa Bresner et empruntent des livres.
 2. Sorties théâtre
- ✓ Des activités en liaison directe avec le calendrier : déguisement pour le carnaval, cuisine, chasse aux œufs...
- ✓ Découverte, ateliers thématiques avec l'intervention de professionnels.
 1. Découverte de sport
 2. Danses
 3. Musique avec un partenariat avec le conservatoire : un mercredi par mois
- ✓ Participation à des manifestations civiques et culturelles.

- Journée autour de la paix et la bienveillance en octobre
- Journée du vivre ensemble et la laïcité en décembre
- Noël en couleur sur le thème de l'égalité en décembre

Nous favorisons une démarche de projet, individuel ou collectif, et tentons d'inscrire les activités dans une "chaîne" afin de leur donner du sens (une activité peut en déclencher une nouvelle).



Les sorties

Elles seront adaptées en fonction du temps imparti dans l'après-midi.

Pour l'encadrement des sorties les animateurs seront en nombre suffisant suivant les règles de Jeunesse et Sport, les animateurs doivent se référer aux règles en cours pour la sécurité des enfants. Les animateurs auront sur eux à chaque sortie, les fiches sanitaires, la trousse de secours et des bouteilles d'eau. Avant chaque départ, les animateurs vérifient si tous les enfants ont le matériel demandé (casquettes, gants, etc...). Les animateurs font l'appel et comptabilisent le nombre d'enfants. Ils rappellent aux enfants la destination ainsi que les règles de sécurité.

Dans les transports en commun, un animateur descend en premier et un autre animateur en dernier, ils préviennent les enfants que l'on va descendre et leur demande de faire attention, aux portes.

Pour les déplacements à pied, les enfants seront mis deux par deux en file, un animateur sera placé devant le groupe, un deuxième au milieu (côté extérieur du trottoir) et un troisième derrière le groupe. Cela permet d'avoir un aperçu constant du groupe, et de réagir rapidement en cas de problème.



Les intervenants extérieurs

Pour la mise en place d'activités spécifiques, le centre de loisirs peut faire appel à des intervenants extérieurs. Dans ce cas, l'équipe d'encadrement reste garante de la sécurité affective et physique des enfants, ainsi que des orientations définies dans le projet pédagogique.

Un travail de préparation est fait avec les intervenants avant l'action afin de **s'assurer de la concordance de méthode avec le projet pédagogique.**

Les intervenants extérieurs devront fournir une attestation prouvant leurs capacités à encadrer des activités spécifique (voile, poney, escalade etc.) cela y va de la responsabilité du Centre de Loisirs et du bien-être des enfants.



5 Les relations avec les familles

Notre travail s'appuie sur un partenariat avec les familles des enfants et des jeunes accueillis.

Nous rencontrons les parents au moment de l'inscription afin de leur présenter notre projet. Nous développons également des rencontres régulières avec les familles, sous différentes formes :

- Réunions d'information,
- Invitation à participer à des activités ou des sorties,
- Organisation de moments festifs auxquelles les familles sont conviées...

Nous diffusons également un programme indicatif de nos activités, projets et actions se déroulant sur le quartier.

6 Les temps forts de l'année

L'année est ponctuée de différents temps forts. Des journées de sensibilisation sont mises en place afin d'inclure les enfants dans une dynamique d'éco-citoyenneté. D'autres temps forts sont organisés en lien avec l'association Regart's. Voici les différents événements programmés sur l'année 2020/2021 :

- Le Mercredi 30 Septembre : Journée de la bienveillance et de la paix
- Le Mercredi 09 Décembre : Journée de la laïcité
- Le Mercredi 16 Décembre : Noël en couleurs
- Le Samedi 12 Juin : Quartier Jeux

7 Les moyens dont nous disposons

Voici les différents moyens dont nous disposons afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions :

Humains

- Equipe d'encadrement
- Partenaires
- Intervenants
- Bénévoles (parents, grand parents, adhérents)



Locaux

L'accueil de loisirs Croc' Loisirs se situe à l'Ecole Maternelle Lucie Aubrac et à l'école primaire Lucie Aubrac, une salle municipale. Ces salles nous ont été prêtées par la Ville de Nantes par le biais d'une convention signée.

Durant les vacances, les salles allouées au centre de loisirs ne sont pas les mêmes que pendant les Mercredis, voici les salles dont nous disposons :

- **Pour les enfants de 3 à 4 ans (groupe des Doudous)**
 - ✓ Une salle pour les activités
 - ✓ Une salle pour la sieste
- **Pour les enfants de 4 à 5 ans (groupe des Schtroumpfs)**
 - ✓ Une salle pour les activités
 - ✓ Une salle de repos et de détente

L'espace centre de loisirs maternel dispose aussi des éléments suivants :

- ✓ Une cour extérieure avec structures de jeux
- ✓ Une grande salle de motricité avec du matériel
- ✓ Une salle de restauration avec du mobilier adapté
- ✓ Des toilettes adaptées à la taille des enfants

- **Pour les enfants de 6 à 8 ans (groupe des Minimoy's)**
 - ✓ Une salle pour les activités
- **Pour les enfants de 8 à 10 ans (groupe des Gremlyn's)**
 - ✓ Une salle pour les activités

L'espace centre de loisirs dispose aussi des éléments suivants :

- ✓ Une cour extérieure avec structures de jeux
- ✓ Une salle de restauration avec du mobilier adapté
- ✓ Des toilettes adaptées

L'aménagement de chaque salle prend en compte le rythme de vie et les besoins des enfants (coin jeux, bibliothèque mobile, activités libres, etc...). Les activités sont mixtes entre les différentes tranches d'âges.

Matériels



- Matériel pour l'activité (fourni par l'ALSH, sauf en cas de projet particulier)
- Financement (sous forme de subvention publique)
- Tickets de Tramway et gilets fluorescents en cas de sortie
- Trousse à pharmacie et cahier de soins pour chaque groupe



8 L'équipe d'encadrement

L'encadrement du centre est assuré par un directeur diplômé. Voici ses fonctions : l'animation de l'équipe, la gestion matérielle et administrative, la relation avec les différents partenaires, le lien avec les familles, l'animation et l'encadrement des animations si besoin.

Cette année, une toute nouvelle équipe est mise en place. Les premiers instants avec les enfants doivent donc être réfléchis et préparés minutieusement en amont. Présentations, règles de vie, jeux de connaissances et prises de repères seront au programme des premiers Mercredis.

Les activités 3 à 10 ans sont encadrées par des animateurs titulaires du BAFA. Ils sont au nombre de 6.

En cas d'absence des animateurs permanents, un système de roulement est mis en place pour permettre aux enfants d'avoir toujours un animateur référent connu.

Pour chaque groupe d'âge, un animateur sera désigné référent du groupe. N'ayant pas de pouvoir hiérarchique sur ses collègues, il sera cependant

l'interlocuteur principal avec le directeur. Les référents étant aussi embauchés sur un poste à l'année ils seront aussi un repère important pour les enfants et les familles.

Voici les principales missions du référent, en plus des missions d'animateurs :

* Préparer en amont tout le matériel nécessaire au bon fonctionnement de la journée

* Transmettre toute information importante au directeur

* Assurer la transmission d'informations avec les familles, le corps enseignant.

* S'assurer que les salles du groupe soient totalement propres et rangées à la fermeture du centre

* Accueillir les animateurs remplaçants, faire découvrir le centre et le fonctionnement

* Savoir à chaque moment de la journée le nombre d'enfants accueillis sur le groupe et où ils se trouvent

A chaque fin de mois une évaluation se fera sur forme de réunion d'équipe en tenant compte des évaluations journalières.

- Le travail en équipe
- Répartition des tâches et difficultés
- L'implication des enfants
- Comportement des enfants
- L'implication des parents
- Les changements, les améliorations.

L'accueil des stagiaires

Souhaitant donner la chance à de futurs animateurs, il est important pour nous d'accueillir les stagiaires qui le souhaitent. Le but est de leur montrer les différentes facettes de notre métier et les différents groupes d'âge d'enfants.

Si la décision est prise d'accueillir un stagiaire, il faut penser à l'avance à son suivi et à sa formation tout au long de son parcours. Tous les jours, un petit bilan sur la journée passée sera effectué avec le directeur, afin de vérifier si les objectifs sont atteints, comment le stagiaire se sent dans l'équipe, le regard et l'attitude qu'il porte envers les enfants.

- **Les animateurs sont garants de la sécurité et du bien-être des enfants et du respect du vivre ensemble.**
- **Les animateurs devront instaurer dès le début des activités des règles négociables et non-négociable.**
- **Les animateurs doivent en activité être en renfort, et en soutien et non faire à la place des enfants.**
- **Ils devront susciter l'envie de faire et de participer en étant eux-mêmes acteurs si besoin pour motiver les enfants dans le respect des sentiments de l'enfant.**
- **Les animateurs devront prévoir une fiche d'activité journalière en tenant compte de l'enfant et de son bien-être, des jeux, et des activités de remplacement en cas de pluie.**
- **Chaque animateur aura une tranche d'âge d'enfant à encadrer et animer en respectant les règles d'encadrement.**
- **Les animations proposées ne doivent en aucun cas être bâclées mais, réfléchir aux objectifs inscrits dans le projet d'animation en lien avec le projet pédagogique.**

Nous ne faisons pas de la consommation d'activité, Nous sommes dans une démarche : « Qu'est-ce-que cela va apporter à l'enfant ? ».

9 Les moments clés de la journée

Accueil /horaires



Pendant les mercredis, l'accueil se fait à 12h (dès la sortie de l'école) et le départ à partir de 17h30 jusqu'à 18h (pour les activités régulières). Cet accueil se fait tous les mercredis à partir de 16 Septembre 2020.

Pendant les vacances, nous accueillons les enfants dès 8h15. Les enfants sont déposés par la famille avec le repas de l'enfant. Le départ se fait à partir de 17h30 jusqu'à 18h (pour les activités régulières).

La présence de chaque enfant est contrôlée par les animateurs référents grâce à une feuille de présence et au cahier de présences réelles

Pour les Mercredis, les enfants sont inscrits à l'année et chaque parent doit fournir impérativement une autorisation parentale et une fiche sanitaire dûment remplie et ils signent un contrat. Nous leur remettons le règlement intérieur du centre.

Pour les vacances, les parents doivent inscrire leurs enfants au moins une semaine avant le début des vacances. Cet accueil se fait toutes les petites semaines de vacances (sauf une semaine en décembre où le centre est fermé) et le mois de juillet ; le centre est fermé au mois d'août.

Lorsque nous accueillons les enfants, nous vérifions que les parents ont ramené le repas pour les enfants, car nous ne faisons pas de restauration ou à la 1/2 journée.

Un cahier de transmission est mis en place afin de récolter les informations importantes concernant les enfants, et de pouvoir les retransmettre aux personnes concernées.

L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Son rôle est de permettre à chacun de se "retrouver" dans le lieu et de vite avoir des repères. Le temps d'accueil permet également de faire le lien entre le milieu familial et la vie du Centre de Loisirs, car souvent c'est pendant l'accueil que les parents sont informés du planning des activités à venir et invités à des activités élaborées par le Centre et l'association.

Ce moment permet aussi d'accueillir les nouvelles personnes, que ce soit les enfants ou des parents.

Le Pedibus du Mercredi (12h/12h30)

Un système de pédibus est mis en place pour récupérer les enfants à la sortie des différentes écoles de proximité, et les amener au centre de loisirs.

Les animateurs (trices) Bafa doivent être à l'heure pour récupérer les enfants. Une liste avec le nom de chaque enfant sur chaque école leur est remise ainsi que l'autorisation des parents. Cette liste est également fournie à chaque établissement scolaire dont dépendent les enfants.

Pour le déplacement des enfants, les animateurs (trices) doivent suivre les règles de Jeunesse et Sport (gilet jaune, être sur le bon côté de la chaussée, traverser sur les passages piétons)



Le repas

Responsabilité

Les parents sont responsables de l'hygiène et pratique alimentaire de leurs enfants ainsi que sur la fiabilité des aliments fournis à leurs enfants.

En aucun cas l'animateur(trice) ou le centre de loisirs Croc' Loisirs ne fournira d'aliments autres que ceux donnés par le parent à son enfant.

Les animateurs(trices) feront en sorte que les repas se passent dans le respect mutuel de chacun.

Ce temps du repas permet de se retrouver tous ensemble, et de partager un moment convivial.

C'est également l'occasion d'apprendre à gérer le contenu de son sac , de s'impliquer au dressage des tables et au nettoyage .

Les repas sont fournis par les parents (repas chaud ou froid) dans une boîte hermétique.

Les animateurs (trices) veilleront à faire réchauffer chaque plat (si repas chaud).

Pour la sécurité des enfants, seuls les animateurs(trices) auront accès au micro-onde.

Ils devront également favoriser l'autonomie en fonction de l'âge des enfants. Ce temps permet d'être à l'écoute des besoins de l'enfant dans le respect de chacun.

Ce temps commun permettra aux animateurs (trices) de sensibiliser les enfants sur l'importance d'avoir une hygiène alimentaire équilibrée ainsi que sur la réduction des déchets

Durant les Mercredis, dès que les enfants arrivent dans les locaux du centre de loisirs, ils passent se laver les mains et déjeunent.

Les maternels et les élémentaires déjeunent dans des salles de restauration différentes.

Depuis le Covid 19, un protocole a été mis en place afin que les enfants des différents groupes soient éloignés lors du repas. Les tables ont été espacées, et le mètre de distance entre chaque enfant est respecté.

Durant les vacances scolaires, voici les horaires de repas :

- ✓ Pour les Doudous et les Schtroumpfs :
 - 11h30 : Lavage des mains et passage aux toilettes
 - 11h45/12h30 : Repas
- ✓ Pour les Minimoy's et les Gremlin's :
 - 12h15 : Lavage des mains et passage aux toilettes
 - 12h30 : Repas

Le temps calme et la sieste

Le rythme de l'enfant (avec son sommeil) doit être respecté, surtout chez des enfants en bas âge

Pour les Doudous, après le repas, une sieste est mise en place. Chaque enfant a son propre lit dans le dortoir. Nous ne forcerons jamais un enfant à dormir, mais à se reposer un petit temps avec un livre, une comptine, ... Si l'enfant ne dort pas après 30min, il sera levé et habillé par l'animateur et pourra rejoindre ses camarades.

Pour ceux qui dorment, un réveil échelonné est mis en place. Lorsqu'un enfant se réveille, l'animateur se charge de l'habiller et le dirige dans la salle d'accueil.

Nous proposons aussi aux moyens et aux grands qui le souhaitent, de faire la sieste. Pour les autres, un temps calme leur est proposé, sous forme de petits ateliers calmes (dessins, lecture d'un conte, ...).

Après le repas, les 6/10 ans sortent de la cantine et jouent dans la cour avant les activités de l'après-midi. Ce moment permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs. L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Son rôle est de permettre à chacun de se "retrouver" dans le lieu et de vite avoir des repères.



Les activités de l'après-midi

L'après-midi est structurée afin de permettre aux enfants d'avoir des repères.

La proposition des activités a lieu vers 13h30. Les enfants ont le choix entre plusieurs activités.



Le goûter

Le goûter est prévu par le centre de loisirs, il est préparé en tenant compte du régime alimentaire de chaque enfant et dans le respect de son équilibre.

C'est le temps que clôture l'après-midi : il a lieu à 16h30, il réunit enfants et animateurs dans un climat convivial.

L'animateur est chargé de faire respecter les règles de vie à table (se laver les mains, se tenir correctement, moment calme, respect de la nourriture, tri sélectif...), les animateurs prennent le goûter avec les enfants. Une traçabilité des denrées du goûter est archivée à chaque goûter.

Si le goûter est préparé par les enfants lors d'un atelier cuisine, un échantillon témoin est réalisé (soit entre 80 et 100gr de chaque réalisation), stockées et datées dans un frigo (à 3°C) pendant 5 jours dans une boîte hermétique ou dans des sachets d'échantillon (type sac congélation avec zip).



Le temps d'évaluation

Il a lieu à 17h00, juste après le goûter, cela permet à l'enfant de s'exprimer sur ses ressentis par rapport aux activités.

A la fin de chaque journée des outils d'évaluation seront proposés aux enfants permettant ainsi aux animateurs d'évaluer le contenu des activités, le comportement des enfants (le vivre ensemble) leurs implications mais également les animateurs (gestion d'animation, participation, etc).

Ce temps sera aussi utilisé pour demander aux enfants ce qu'ils souhaitent mettre en place pour le Mercredi des enfants.



Départ

Le départ a lieu à partir de 17h30 jusqu'à 18h

C'est le temps d'accompagnement à la séparation avec le groupe car beaucoup de parents sont déjà sur place. C'est le moment de "l'aurevoir", de la liaison entre le centre et la vie familiale. On se quitte pour mieux se retrouver la prochaine fois.

Le temps d'accueil permet également de faire le lien entre le milieu familial et la vie du Centre de Loisirs, car souvent c'est pendant l'accueil que les parents sont informés du planning des activités à venir et invités à des activités élaborées par le Centre et l'association.

10 Mercredis et vacances scolaires



Le centre de loisirs Croc' Loisirs a été identifié par les collectivités dans le cadre du PEDT comme étant un acteur correspondant aux objectifs du plan mercredi mis en place en septembre 2018.

Une charte qualité Plan mercredi organise l'accueil du mercredi autour de 4 axes :

- **veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires ;**
- **assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap ;**
- **inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs;**
- **proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, etc.)**

Détail du fonctionnement par groupe d'âge

Voici les journées types d'un Mercredi au centre de loisirs. Bien sûr, ces horaires ne sont qu'à titre indicatif et peuvent être modifiées afin de respecter au mieux le rythme et les besoins des enfants.

Journée type ALSH 3/4 ans(groupe des Doudou



12h/12h30	Pédibus
12h30/13h15	Passage aux toilettes et repas
13h15/13h30	Passage aux toilettes et direction le dortoir
13h30	Sieste, petite musique douce, lecture d'une histoire, comptine pour s'endormir

14h00	Lever des enfants ne s'étant pas endormis, passage aux toilettes puis réveil en douceur
14h30	Proposition des activités
15h30	Fin des activités
15h30/16h00	Lever des derniers enfants passage aux toilettes, laver les mains, temps de jeux individuels
16h00/16h30	Goûter
16h30/17h30	Temps de jeux en extérieur (si la météo le permet) ou jeu dans le patio de l'école. Préparation aux temps du départ
17h30/18h	Accueil des parents



Journée type ALSH 4/5 ans (groupe des Schtroumpfs)

12h/12h30	Pédibus
12h30/13h15	Passage aux toilettes et repas
13h15/14h00	Temps calme (dessins, lecture d'histoire, petits jeux de société, ...)
13h30	Accueil des parents et des enfants ne participant pas à la cantine
14h00/14h30	Temps de jeux individuels
14h30	Proposition des activités
15h30	Fin des activités
15h30/16h00	Temps de jeux individuels
16h00/16h30	Goûter et évaluation de la journée
16h30/17h30	Temps de jeux en extérieur (si la météo le permet) ou jeu dans le patio de l'école. Préparation aux temps du départ
17h30/18h	Accueil des parents



Journée type ALSH 6/8 ans (Minimoy's) et 8/10 ans (Gremlyn's)



12h/12h30	Pédibus
12h30/13h15	Repas
13h15/14h00	Jeux dans la cour ou à l'intérieur
13h30	Accueil des parents et des enfants ne participant pas à la cantine
14h15 /14h30	Temps de rassemblement convivial, proposition des activités
14h30/15h45	Activités et rangement
15h45/16h30	Jeux dans la cour ou à l'intérieur, préparation du goûter
16h30/17h00	Goûter et évaluation de la journée

17h00/17h30	Temps de jeu en extérieur (si la météo le permet), jusqu'à l'arrivée des parents
17h30/18h	Accueil des parents



Ces temps de vacances sont essentiels pour les enfants ; beaucoup d'entre eux s'ils ne viennent pas au centre de loisirs pour diverses raisons restent chez eux ou traînent dans la rue. Les liens avec les parents/grands-parents que nous construisons sur le terrain permettent à ces enfants d'accéder à nos loisirs.

Nous construisons nos activités pour leur permettre de ne pas se sentir à l'écart par rapport aux autres enfants et qu'ils se sentent vraiment en vacances et ainsi avoir plein de choses à raconter à leurs camarades.

Nous accueillons les enfants dès 8h15, pour ceux inscrits à la journée.

Les enfants sont déposés par la famille avec le repas de l'enfant.

Ce temps du matin sera un temps de loisirs détente, permettant à l'enfant de se détendre, de se poser et de profiter pleinement des activités de l'après-midi.

Nous proposons également des sorties à la journée.

Détail du fonctionnement par groupe d'âge

Journée type ALSH 3/4 ans (groupe des Doudous)



8h15/9h00	Accueil des enfants et des parents
9h00/9h10	Passage aux toilettes
9h-9h30	Petits jeux dans la cour
9h30/9h45	Temps de rassemblement : Vit'anim du matin, explication de la journée, proposition des activités.
10h00/11H00	Activités
11h00/11h45	Petits jeux dans la cour
11h45/12h00	Passage aux toilettes
12h00/12h45	Repas
12h45	Passage aux toilettes, préparation au dortoir
13h00	Sieste, petite musique douce, lecture d'une histoire, comptine pour s'endormir
13h30	Lever des enfants ne s'étant pas endormis, passage aux toilettes puis réveil en douceur
14h30	Proposition des activités
15h30	Fin des activités
15h30/16h00	Lever des derniers enfants passage aux toilettes, laver les mains, temps de jeux individuels
16h00/16h30	Goûter
16h30/17h30	Temps de jeux en extérieur (si la météo le permet) ou jeu dans le patio de l'école. Préparation aux temps du départ
17h30/18h	Accueil des parents

Journée type ALSH 4/5 ans (groupe des Schtroumpfs)



8h15/9h00	Accueil des enfants et des parents
9h00/9h10	Passage aux toilettes
9h-9h30	Petits jeux dans la cour
9h30/9h45	Temps de rassemblement : Vit'anim du matin, explication de la journée, proposition des activités.
10h00/11H00	Activités
11h00/11h45	Petits jeux dans la cour

11h45/12h00	Passage aux toilettes
12h00/12h45	Repas
12h45	Passage aux toilettes
13h00/14h00	Temps calme (dessins, lecture d'histoire, petits jeux de société, ...)
13h30	Lever des enfants ne s'étant pas endormis, passage aux toilettes puis réveil en douceur
14h00/14h30	Jeux dans la cour
14h30	Proposition des activités
15h30	Fin des activités
15h30/16h00	Lever des derniers enfants passage aux toilettes, laver les mains, temps de jeux individuels
16h00/16h30	Goûter
16h30/17h30	Temps de jeux en extérieur (si la météo le permet) ou jeu dans le patio de l'école. Préparation aux temps du départ
17h30/18h	Accueil des parents

Journée type ALSH 6/7 ans et 8/10 ans



8h15/9h	Accueil des enfants et des parents
9h/9h45	Jeux d'extérieur
9h45/10h00	Temps de rassemblement : Vit'anim du matin, explication de la journée, proposition des activités
10h00/11h15	Activités
11h15/12h00	Jeux d'extérieur
12h15	Passage aux toilettes et lavage des mains
12h30/13h30	Repas
13h30/14h00	Jeux d'extérieur avec les animateurs
14h00	Temps d'échange sur la matinée avec les enfants et explication des activités de l'après-midi
14h15/16h00	Activités prévues ou sortie
16h00/16h30	Rangement et préparation du goûter
16h30/17h	Goûter / évaluation
17h00/17h30	Temps de jeu en extérieur (si la météo le permet), jusqu'à l'arrivée des parents
17h30/18h	Retour aux parents

11 Précautions sanitaires face au Covid-19

Suite à la crise COVID-19, un protocole spécial a été instauré par les services de l'Etat. Accueillant du public, nous mettons en place des règles strictes afin de respecter ce dernier.

Le port du masque est obligatoire pour tous les encadrants

Concernant les enfants eux-mêmes :

- A l'accueil des enfants, leur température sera prise et consignée dans un cahier
- Le lavage des mains doit durer un minimum de 30 secondes : à l'arrivée et au départ, avant et après chaque repas, avant et après chaque activité, avant et après être allé aux toilettes

Si un cas de COVID est suspecté, isoler l'enfant du reste du groupe, lui mettre un masque. Prévenir les secours ainsi que les parents

De même, les mineurs atteints de la Covid-19, testés positivement par RT-PCR ou déclarés comme tel par un médecin ou dont un membre du foyer est cas confirmé, ou encore identifiés comme contact à risque, ne peuvent prendre part à l'accueil.

Concernant la distanciation physique, 1 mètre entre chaque enfant et adulte doit être respecté.

- Nous avons défini des groupes d'âge (3/4 ans, 4/5 ans, 6/7 ans et 8/10 ans) qui resteront ensemble à chaque moment de la journée sans se croiser
- Pour les temps de restauration, les maternels et élémentaires seront dans deux cantines différentes. Aussi, les tables seront séparées entre les groupes d'âge. De plus, un mètre sera respecté entre chaque enfant.
- Les toilettes seront séparées en deux, avec un sens de circulation afin que chaque groupe ait son propre espace et ne se croise pas.
- La salle de motricité maternelle sera elle aussi séparée en deux avec de la rubalise.
- Lors des activités physiques, 2 mètres sont à respecter entre chaque participant

- Dans le dortoir, les lits seront séparés d'un mètre
- L'équipe d'animation et les enfants n'auront pas de contact physique

Cependant, selon les préconisations de l'Etat, la distanciation physique ne s'applique dans les espaces extérieurs.

Concernant l'entretien des locaux :

- Nettoyage approfondi des sols et grandes surfaces (tables, chaises, bureaux, tableaux, etc...) chaque soir avec les produits habituels
- Nettoyage avec désinfectant deux fois par jour les surfaces les plus fréquemment touchées (poignées de portes, jouets, ...)
- Aération des locaux toutes les 3 heures pendant 15 minutes maximum
- La mise à disposition d'objets partagés est cependant acceptée

Concernant l'accueil des parents :

- Les parents ne sont plus autorisés à entrer dans les espaces intérieurs du centre de loisirs
- Ils pourront néanmoins rentrer dans la cour avec un masque

12Le centre de loisirs, partie intégrante de l'association

- Le centre de loisirs, s'il correspond à une entité bien définie avec son habilitation jeunesse et sports, participe néanmoins au projet général de l'association.
- Il œuvre en synergie avec les différents secteurs.
- La plupart des jeunes participants aux activités de loisirs viennent à l'accompagnement scolaire, à la médiathèque, etc. Les objectifs y sont complémentaires. Des actions communes sont mises en place, permettant de faire du lien et donner du sens aux activités des enfants.
- Le travail avec les parents pourra s'enrichir de la coopération entre le centre de loisirs et l'association : lieu d'accueil proposant de multiples activités destinées au confort et à l'ouverture sociale et culturelle des parents.
- Il nous est nécessaire de pouvoir prendre du recul et approfondir, à l'intérieur de l'association et avec des partenaires, notre réflexion pédagogique (participation active à la réussite éducative sur Bellevue, parentalité).
- Aujourd'hui, notre piste de travail tourne notamment autour des questions de la construction de la citoyenneté, de la responsabilisation des jeunes enfants de leur engagement dans des projets.

Fin

